

Haute-Savoie

Logements chauffés à l'électricité : Sylviane Noël et Cyril Pellevat saluent une évolution du DPE

Le Dauphiné Libéré - 21 mai 2026 à 17:56 | mis à jour le 21 mai 2026 à 18:06 - Temps de lecture : 1 min



Un chauffage électrique au cœur du débat sur le calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE), que les sénateurs haut-savoyards souhaitent voir évoluer. Photo Vincent Ollivier



Les sénateurs de Haute-Savoie [Sylviane Noël](#) et [Cyril Pellevat](#) se félicitent de la possible nouvelle baisse du coefficient de conversion de l'électricité dans le calcul du Diagnostic de performance énergétique (DPE) alors que le gouvernement envisagerait d'abaisser ce coefficient de 1,9 à 1,7. Les deux parlementaires rappellent qu'ils réclament cette évolution [depuis 2023](#)...

Dans un département comme la Haute-Savoie, où de nombreux logements sont chauffés à l'électricité, ils estiment que la méthode actuelle pénalise injustement des biens pourtant alimentés par une énergie largement décarbonée. Selon eux, cette situation contribue à accentuer les tensions du marché immobilier, en compliquant la location ou la vente de certains logements classés comme « passoires énergétiques ». Ils jugent cette nouvelle évolution « encourageante », tout en estimant qu'elle reste insuffisante tant que le gaz conserve un coefficient fixé à 1 dans le calcul du DPE.